



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-24536>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-24536**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ministère de l'intérieur / DEPAFI / SAILMI

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Ordre et sécurité publics

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture de matériels de lutte contre la fraude documentaire au profit de la police et de la gendarmerie nationales, et des douanes françaises

**Description** : La consultation a pour objet la fourniture de matériels de lutte contre la fraude documentaire au profit de la police et de la gendarmerie nationales, et des douanes françaises. La consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles L2124-2 et R2124-2 1° du code de la commande publique. L'accord-cadre est mono-attributaire. Il donne lieu à la conclusion de marchés subséquents dans les conditions fixées aux articles R.2162-7, R.2162-8, R.2162-9 du code de la commande publique. Les marchés subséquents fixent les conditions d'exécution des prestations. Ils sont exécutés au moyen de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du CCP. Les autorités habilitées à passer les marchés subséquents sont mentionnées en annexe 1 du CCAP. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 48 mois à compter de la date de sa notification. Dès notification de l'accord-cadre et à l'échéance des marchés en cours, chaque service coordonné peut passer pendant la durée de l'accord-cadre un ou successivement plusieurs marchés subséquents. L'accord-cadre est conclu sans minimum contractuel. L'accord-cadre est conclu avec les quantités estimatives et maximales suivantes : Lot 1 : lecteur/vérificateur automatique de documents sécurisés - Quantités estimatives : poste 1 : 189 lecteurs/vérificateurs automatiques de documents sécurisés ; poste 2 : 200 mallettes de transport ; poste 3 : 300 PC portables ; poste 4 : 200 microscopes USB. - Le montant maximum pour le lot n°1 est fixé à 900 000 euros toutes taxes comprises. Lot 2 : station vidéo de contrôle de documents Quantité estimée : 25 stations vidéo de contrôle de documents Le montant maximum pour le lot n°2 est fixé à 2 100 000 euros toutes taxes comprises Lot 3 : compte-fils éclairant Quantité estimée : 2020 compte-fils éclairant Le montant maximum pour le lot n°3 est fixé à 2 550 000 euros toutes taxes comprises

**Identifiant de la procédure :** 7ad71b78-8548-43ef-be99-f23c4254d96e

**Type de procédure :** Ouverte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 38000000 Équipements de laboratoire, d'optique et de précision (excepté les lunettes)

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 3

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 3

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Lot 1 : lecteur/vérificateur automatique de documents sécurisés

**Description :** Ce lot comprend quatre postes : - poste 1 : lecteur/vérificateur automatique de documents sécurisés ; - poste 2 : mallette de transport ; - poste 3 : PC portable ; - poste 4 : microscope USB.

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 38000000 Équipements de laboratoire, d'optique et de précision (excepté les lunettes)

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Lieux de livraisons : Police Nationale : 87022 LIMOGES  
Gendarmerie Nationale : 36300 LE BLANC Douanes :17021 LA ROCHELLE

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 900,000 Euro**

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Autre

**Nom** : Dispositions relatives à la candidature

**Description** : Les pièces à fournir au titre de la candidature sont décrites à l'article 10 du règlement de la consultation : 1- La lettre de candidature - imprimé DC1 ou équivalent. 2- Une déclaration sur l'honneur du candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique. Le document « lettre de candidature », imprimé DC1, peut être utilisé ; 3- Afin d'apprécier les capacités économiques et financières du candidat : une déclaration concernant le chiffre d'affaires global, portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2, peut être utilisé. Les sociétés de création récentes sont autorisées à prouver leur capacité économique par tout autre moyen, notamment une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. 4- Afin d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du candidat : une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, en rapport avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé des fournitures. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2, peut être utilisé. À défaut de références, le candidat est autorisé à présenter tout moyen de preuve de sa capacité technique et professionnelle qu'il juge pertinent au regard de l'objet de l'accord-cadre.

**Critère :**

**Type** : Autre

**Nom** : Dispositions relatives à l'offre

**Description** : Doivent être impérativement fournis au titre de l'offre du candidat : 1- L'annexe 1 relative aux prix. Les candidats remplissent l'annexe de prix sans modifier la trame d'origine. L'annexe sera, lors de la conclusion du contrat, annexée à l'acte d'engagement demandé à l'attributaire (Attri 1 ou équivalent). 2- Un mémoire technique rédigé en langue française, constitué notamment d'une notice technique reprenant les informations techniques et illustrations de la fourniture et, le cas échéant, une notice d'emploi et d'entretien, une notice de sécurité, ainsi que la liste des accessoires avec leurs références s'agissant du lot 2. 3- Le cadre de réponse technique dûment complété. Dans le cas où le candidat propose un produit avec une norme équivalente à la norme demandée il lui

appartient de démonter l'équivalence. 4-Les échantillons attendus sont : - 1 lecteur /vérificateur automatique de documents sécurisés (poste 1) - 1 mallette de transport (poste 2) - 1 PC portable (poste 3) - 1 microscope USB (poste 4)

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** CRITERE PRIX : 40% de la note finale - La note relative au prix est établie sur la base d'un scénario financier (annexe du RC). Le candidat n'a pas à remplir le scénario de commande. L'analyse financière sera réalisée sur la base des prix mentionnés à l'annexe de l'acte d'engagement. Le candidat ayant proposé l'offre globale la plus basse obtiendra la note maximum. L'offre est basée sur les prix HT remisés conformément l'annexe à l'acte d'engagement relative aux prix pour une estimation d'une année de commande pour chaque poste. La note relative au prix de l'offre (Poffre) est alors déterminée, par comparaison au prix de l'offre du candidat pour laquelle le prix du scénario de commande est le plus bas (Préférence), par le calcul suivant :  $NoteVF = (P \text{ référence} / P \text{ offre}) \times 40$

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** CRITERE VALEUR TECHNIQUE : 60 % de la note finale L'évaluation technique sera réalisée par l'administration au vu des documents et échantillons fournis par les candidats. L'évaluation de l'offre technique du candidat conduit à une note « Valeur technique » (total de points obtenus par le candidat suite à l'évaluation des critères de performance au cadre de réponse technique et des documents fournis au titre de l'offre). La valeur technique ainsi obtenue est ramenée sur 60 points par la formule suivante pour donner la note valeur technique NVT du candidat :  $NoteVT = (VT \text{ de l'offre examinée} / VT \text{ la mieux notée}) \times 60$

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 28/03/2025 à 10:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat, peut former un référé pré-contractuel avant la conclusion du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R.551-7 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées (Conseil d'État, assemblée, 4.4.2014 département du Tarn-et-Garonne).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Ministère de l'intérieur / DEPAFI / SAILMI

**Organisation chargée des procédures de recours :** Ministère de l'intérieur / DEPAFI / SAILMI

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Ministère de l'intérieur / DEPAFI / SAILMI

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0002

**Titre :** Lot 2 : station vidéo de contrôle de documents

**Description :** Station vidéo de contrôle de documents

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 38000000 Équipements de laboratoire, d'optique et de précision (excepté les lunettes)

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Lieux de livraisons : Police Nationale : 87022 LIMOGES  
Gendarmerie Nationale : 36300 LE BLANC Douanes :17021 LA ROCHELLE

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 2,100,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Dispositions relatives à la candidature

**Description :** Les pièces à fournir au titre de la candidature sont décrites à l'article 10 du règlement de la consultation : 1- La lettre de candidature - imprimé DC1 ou équivalent. 2- Une déclaration sur l'honneur du candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique. Le document « lettre de candidature », imprimé DC1, peut être utilisé ; 3- Afin d'apprécier les capacités économiques et financières du candidat : une déclaration concernant le chiffre d'affaires global, portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2, peut être utilisé. Les sociétés de création récentes sont autorisées à prouver leur capacité économique par tout autre moyen, notamment une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. 4- Afin d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du candidat : une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, en rapport avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé des fournitures. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2, peut être utilisé. À défaut de références, le candidat est autorisé à présenter tout moyen de preuve de sa capacité technique et professionnelle qu'il juge pertinent au regard de l'objet de l'accord-cadre.

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Dispositions relatives à l'offre

**Description :** Doivent être impérativement fournis au titre de l'offre du candidat : 1- L'annexe 1 relative aux prix. Les candidats remplissent l'annexe de prix sans

modifier la trame d'origine. L'annexe sera, lors de la conclusion du contrat, annexée à l'acte d'engagement demandé à l'attributaire (Attri 1 ou équivalent). 2- Un mémoire technique rédigé en langue française, constitué notamment d'une notice technique reprenant les informations techniques et illustrations de la fourniture et, le cas échéant, une notice d'emploi et d'entretien, une notice de sécurité, ainsi que la liste des accessoires avec leurs références s'agissant du lot 2. 3-Le cadre de réponse technique dûment complété. Dans le cas où le candidat propose un produit avec une norme équivalente à la norme demandée il lui appartient de démontrer l'équivalence. 4-Les échantillons attendus sont : 1 station vidéo de contrôle de documents

#### 5.1.10 Critères d'attribution

##### Critère :

**Type :** Prix

**Description :** CRITERE PRIX : 40% de la note finale - La note relative au prix est établie sur la base d'un scénario financier (annexe du RC). Le candidat n'a pas à remplir le scénario de commande. L'analyse financière sera réalisée sur la base des prix mentionnés à l'annexe de l'acte d'engagement. Le candidat ayant proposé l'offre globale la plus basse obtiendra la note maximum. L'offre est basée sur les prix HT remisés conformément l'annexe à l'acte d'engagement relative aux prix pour une estimation d'une année de commande pour chaque poste. La note relative au prix de l'offre (Poffre) est alors déterminée, par comparaison au prix de l'offre du candidat pour laquelle le prix du scénario de commande est le plus bas (Préférence), par le calcul suivant :  $\text{NoteVF} = (P \text{ référence} / P \text{ offre}) \times 40$

##### Critère :

**Type :** Qualité

**Description :** CRITERE VALEUR TECHNIQUE : 60 % de la note finale L'évaluation technique sera réalisée par l'administration au vu des documents et échantillons fournis par les candidats. L'évaluation de l'offre technique du candidat conduit à une note « Valeur technique » (total de points obtenus par le candidat suite à l'évaluation des critères de performance au cadre de réponse technique et des documents fournis au titre de l'offre). La valeur technique ainsi obtenue est ramenée sur 60 points par la formule suivante pour donner la note valeur technique NVT du candidat :  $\text{NoteVT} = (\text{VTde l'offre examinée} / \text{VTla mieux notée}) \times 60$

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 27/03/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 8 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 28/03/2025 à 10:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat, peut former un référé pré-contractuel avant la conclusion du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R.551-7 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées (Conseil d'État, assemblée, 4.4.2014 département du Tarn-et-Garonne).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Ministère de l'intérieur / DEPAFI / SAILMI

**Organisation chargée des procédures de recours** : Ministère de l'intérieur / DEPAFI / SAILMI

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Ministère de l'intérieur / DEPAFI / SAILMI

**5.1 Identifiant technique du lot** : LOT-0003

**Titre** : Lot 3 : compte-fils éclairant

**Description** : Compte-fils éclairant

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 38000000 Équipements de laboratoire, d'optique et de précision (excepté les lunettes)

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Lieux de livraisons : Police Nationale : 87022 LIMOGES  
Gendarmerie Nationale : 36300 LE BLANC Douanes :17021 LA ROCHELLE

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 2,550,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Dispositions relatives à la candidature

**Description :** Les pièces à fournir au titre de la candidature sont décrites à l'article 10 du règlement de la consultation : 1- La lettre de candidature - imprimé DC1 ou équivalent. 2-Une déclaration sur l'honneur du candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique. Le document « lettre de candidature », imprimé DC1, peut-être utilisé ; 3-Afin d'apprécier les capacités économiques et financières du candidat : une déclaration concernant le chiffre d'affaires global, portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2, peut-être utilisé. Les sociétés de création récentes sont autorisées à prouver leur capacité économique par tout autre moyen, notamment une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. 4-Afin d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du candidat : une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, en rapport avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé des fournitures. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Le document « déclaration du candidat », imprimé DC2, peut être utilisé. À défaut de références, le candidat est autorisé à présenter tout moyen de preuve de sa capacité technique et professionnelle qu'il juge pertinent au regard de l'objet de l'accord-cadre.

**Critère :****Type :** Autre**Nom :** Dispositions relatives à l'offre

**Description :** Doivent être impérativement fournis au titre de l'offre du candidat :  
1-L'annexe 1 relative aux prix. Les candidats remplissent l'annexe de prix sans modifier la trame d'origine. L'annexe sera, lors de la conclusion du contrat, annexée à l'acte d'engagement demandé à l'attributaire (Attri 1 ou équivalent). 2- Un mémoire technique rédigé en langue française, constitué notamment d'une notice technique reprenant les informations techniques et illustrations de la fourniture et, le cas échéant, une notice d'emploi et d'entretien, une notice de sécurité, ainsi que la liste des accessoires avec leurs références s'agissant du lot 2. 3-Le cadre de réponse technique dûment complété. Dans le cas où le candidat propose un produit avec une norme équivalente à la norme demandée il lui appartient de démontrer l'équivalence. 4-Les échantillons attendus sont : 1 compte fil éclairant

**5.1.10 Critères d'attribution****Critère :****Type :** Prix

**Description :** CRITERE PRIX : 40% de la note finale - La note relative au prix est établie sur la base d'un scénario financier (annexe du RC). Le candidat n'a pas à remplir le scénario de commande. L'analyse financière sera réalisée sur la base des prix mentionnés à l'annexe de l'acte d'engagement. Le candidat ayant proposé l'offre globale la plus basse obtiendra la note maximum. L'offre est basée sur les prix HT remisés conformément l'annexe à l'acte d'engagement relative aux prix pour une estimation d'une année de commande pour chaque poste. La note relative au prix de l'offre (Poffre) est alors déterminée, par comparaison au prix de l'offre du candidat pour laquelle le prix du scénario de commande est le plus bas (Préférence), par le calcul suivant :  $NoteVF = (P \text{ référence} / P \text{ offre}) \times 40$

**Critère :****Type :** Qualité

**Description :** CRITERE VALEUR TECHNIQUE : 60 % de la note finale L'évaluation technique sera réalisée par l'administration au vu des documents et échantillons fournis par les candidats. L'évaluation de l'offre technique du candidat conduit à une note « Valeur technique » (total de points obtenus par le candidat suite à l'évaluation des critères de performance au cadre de réponse technique et des documents fournis au titre de l'offre). La valeur technique ainsi obtenue est ramenée sur 60 points par la formule suivante pour donner la note valeur technique NVT du candidat :  $NoteVT = (VT \text{ de l'offre examinée} / VT \text{ la mieux notée}) \times 60$

**5.1.11 Documents de marché****Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 28/03/2025 à 10:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat, peut former un référé pré-contractuel avant la conclusion du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R.551-7 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées (Conseil d'État, assemblée, 4.4.2014 département du Tarn-et-Garonne).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Ministère de l'intérieur / DEPAFI / SAILMI

**Organisation chargée des procédures de recours :** Ministère de l'intérieur / DEPAFI / SAILMI

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Ministère de l'intérieur / DEPAFI / SAILMI

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Ministère de l'intérieur / DEPAFI / SAILMI

**Numéro d'enregistrement** : 11000201100044

**Adresse postale** : Ministère de l'intérieur Secrétariat général Direction de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et de l'immobilier Sous-direction de l'achat et du suivi de l'exécution des marchés Bureau des achats métiers Place Beauvau

**Ville** : Paris cedex 08

**Code postal** : 75800

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : sailmi-achats-securite-interieure@interieur.gouv.fr

**Téléphone** : 0186216176

**Autres points de contact** :

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Paris

**Département** : 7 rue de Jouy 75181 Paris cedex 04 Tél : 0144594400

**Adresse internet** : <https://www.greffe.ta-paris@juradm.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://www.greffe.ta-paris@juradm.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : b661dfc0-0ea0-4102-ab6e-e1c092dae3b7-02

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 7789c607-45e4-4325-bce3-9eb48d62d5e9 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 04/03/2025 à 11:03

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2025